

Erasmus+ 2021-2027

en Fédération Wallonie-Bruxelles

www.erasmusplus-fr.be



 Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.



Erasmus+ 2021-2027

L'inclusion dans le programme Erasmus+

Une des 4 grandes priorités du programme :

- **Inclusion et diversité**
- Transformation numérique
- Environnement et lutte contre le changement climatique
- Participation à la vie démocratique

Les mesures d'inclusion

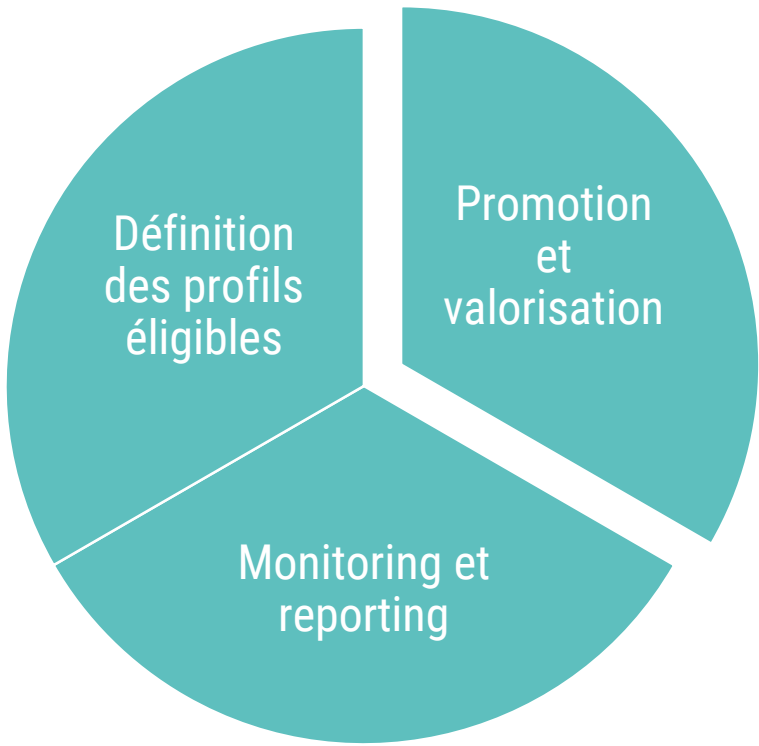
- ✓ Formats d'apprentissage souples et accessibles
- ✓ Soutien aux participants moins favorisés : visites préparatoires, soutien linguistique, mentorat, etc.
- ✓ Soutien aux organisations : sensibilisation, outils de communication, formation
- ✓ Soutien financier pour les participants et les organisations
- ✓ Activités de communication : diffusion de bonnes pratiques, réseautage, café Erasmus+, GT, référent inclusion

La stratégie « Inclusion »

- ✓ Opportunités équitables
- ✓ Accès pour tous
- ✓ Promouvoir tous les types de diversités en tant que source d'apprentissage

- ✓ Participants avec moins d'opportunités impliqués dans les projets
- ✓ L'inclusion au centre de la thématique des projets

La stratégie « Inclusion »



En collaboration avec le GT Inclusion et les partenaires

Action-clé 1 - Mobilité

Education des adultes

- ✓ Mobilité des apprenants
- ✓ Soutien inclusion

Enseignement scolaire / EFP

- ✓ Mobilité des élèves de courte durée peuvent se limiter à 2 jours minimum
- ✓ Soutien inclusion

Enseignement supérieur

- ✓ Top-up inclusion et soutien inclusion
- ✓ Les participants AMO ont accès à la mobilité de courte durée 5 à 30 jours (avec composante virtuelle obligatoire). La mobilité de courte durée est également accessible aux étudiants donc le cursus ne permet pas de participer à des mobilités de longue durée (avec composante virtuelle obligatoire) LA COMPOSANTE VIRTUELLE N'EST PAS OBLIGATOIRE POUR LE STAFF ET SEULEMENT RECOMMANDÉE POUR LES DOCTORANTS.

Mécanismes financiers

Tout type de projet : accrédités SCO, ADU, EFP, ES /non-accrédités SCO, ADU, EFP
 + tout type de participant (apprenant, personnel)

Formes du soutien inclusif	Type de soutien	Couverture
Soutien inclusion pour les participants	Coûts réels	<p>100% des coûts additionnels directement liés aux participants avec moins d'opportunités* et leurs accompagnateurs qui ne peuvent pas être couverts par les coûts unitaires standards, et ce incluant les coûts de voyage et de subsistance, si une bourse n'a pas été demandée pour ces participants via les catégories de budget « Voyage » et « Soutien individuel ». Les accompagnateurs peuvent être financés via ces catégories de budget jusqu'à 60 jours. Au-delà, la demande est à faire via le soutien inclusion.</p> <p>* pour l'enseignement supérieur, il s'agit de coûts additionnels qui ne peuvent pas être couverts par le montant supplémentaire « top up » pour le soutien individuel. Ces coûts visent en particulier à couvrir le support financier supplémentaire, nécessaire pour les participants souffrant de problèmes physiques, mentaux ou liés à la santé, pour leur permettre de participer à la mobilité, de financer les visites préparatoire et les accompagnateurs.</p>
Soutien inclusion pour les organisations	Coûts unitaires (= forfait)	<p>Coûts relatifs à l'organisation des activités de mobilité pour les participants avec moins d'opportunités qui nécessitent un soutien additionnel basé sur les coûts réels.</p> <p>100€ par participant avec moins d'opportunités</p>

2 canaux pour introduire une demande:

- ✓ Au stade de la candidature (tous secteurs sauf Enseignement supérieur).
- ✓ Pour les projets de bénéficiaires accrédités uniquement : en cours de projet. L'Agence réserve, en amont de l'allocation du budget, un montant permettant de financer les demandes en cours de projet.

Dans les deux cas, les demandes doivent inclure une justification qui est ensuite analysée par l'Agence nationale.

Spécificités enseignement supérieur

- ✓ Top-up :
 - Pour les mobilités longues (min. 2 mois) : 250€/mois
 - Pour les mobilités courtes (5 à 30 jours) : 100€/mobilité (5-14 jours), 150€/mobilité (14-30 jours)
- ✓ Forfait voyage vers pays Partenaire obligatoire
- ✓ Forfait voyage (optionnel) pour la mobilité courte

Action-clé 2 - partenariats

- ✓ Le soutien inclusion *pour les organismes bénéficiaires*, sous forme de coûts unitaire, est disponible par participant AMO pour les activités LTT uniquement.
- ✓ Le soutien inclusion *pour les participants*, sur base de frais réels, est disponible pour les activités LTT (learning, teaching and training activities), TM (Transnational project meeting) et ME (multiplier event).

La demande se fait au stade de la candidature.

Action-clé 2 - partenariats

<p>Coûts liés à la participation de personnes avec moins d'opportunités aux activités LTT.</p> <p><u>Mécanisme de financement</u> : contribution aux coûts unitaires.</p> <p><u>Règles d'attribution</u> : en fonction du nombre de participants ayant moins d'opportunités.</p>	<p>100 € par participant</p>
<p>Coûts additionnels concernant directement les participants ayant moins d'opportunités et leurs accompagnateurs (y compris les frais de voyage et de séjour justifiés si une subvention n'est pas demandée pour ces participants par l'intermédiaire des catégories budgétaires «Voyage» et «Contribution aux frais de séjour») pour la participation aux activités LTT, TM et ME</p> <p><u>Mécanisme de financement</u>: coûts réels</p> <p><u>Règle d'attribution</u>: la demande doit être justifiée par le candidat et approuvée par l'agence nationale.</p>	<p>100% des coûts éligibles</p>

Critères d'éligibilité pour participants AMO

Sont éligibles pour le soutien inclusion ou les formats de mobilité spécifiques les participants suivants :

Pour tous les secteurs

- ✓ Participants à besoins spécifiques

Pour l'enseignement scolaire et l'enseignement et la formation professionnels :

- ✓ Bénéficiaires d'une allocation d'étude de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- ✓ Bénéficiaires d'aménagements raisonnables dans le cadre du décret du 7 décembre 2017

Pour l'enseignement supérieur :

- ✓ Etudiants allocataires d'une bourse d'étude de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- ✓ Etudiants à revenus modestes

Pour l'éducation des adultes :

- ✓ Les personnes peu qualifiées
- ✓ Les personnes bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (uniquement AC2)

Pour en savoir plus...

Un café avec Erasmus+ :

Mardi 16 novembre 2021

Inclusion : Stratégie inclusion

Comment mettre en place une stratégie inclusion au sein de votre organisme ?

Quels éléments faut-il prendre en compte ?

Quel rôle pour le référent inclusion ?

Invitée spéciale : Madame Marta GUTIERREZ BENET de la Commission européenne.



Site de l'AEF-Europe :



Isabella.livoti@aef-europe.be



MERCI!
pour votre attention

The graphic features the word 'MERCI!' in large, colorful, block letters. The 'M' is blue, the 'E' is purple, the 'R' is orange, the 'C' is green, and the 'I' is yellow. The exclamation point is teal. A dashed blue line starts from the left, loops around the 'M', and points towards a paper airplane flying upwards and to the right. A trail of grey stars follows the path of the paper airplane, ending near the exclamation point.

isabella.livoti@aef-europe.be / 02/542.62.72